

Signé par :

Frédéric Villain

3EAD2BA2EEB5410...

Copie certifiée conforme



Comptes sociaux

01/01/2025-31/12/2025

Sommaire



Comptes au 31 décembre 2025

Compte de résultat	2
Bilan	3

Notes annexes

Généralité	Note 1 - Règles et méthodes comptables	4/5
Résultat	Note 2 - Synthèse résultats analytiques de gestion par secteur d'activité	6
	Note 3 - Résultat sur titres de participation	6
	Note 4 - Résultat sur activité financière et endettement	6
	Note 5 - Résultat sur administration générale	7
	Note 6 - Impôt sur les sociétés	7
Bilan	Note 7- Immobilisations incorporelles en-cours	8
	Note 8- Immobilisations incorporelles	9
	Note 9 - Immobilisations corporelles	10
	Note 10 - Immobilisations financières	11
	Note 11 - Actif circulant	11
	Note 12 - Capitaux propres	12
	Note 13 - Provisions	13
	Note 14 - Dettes	13
	Note 15 - Évènements postérieurs à la clôture	13
	Note 16 - Litiges	13
	Note 17 - Engagements hors bilan	14
Annexes	Annexe 1 - Résultat fiscal	15
	Annexe 2 - Impôt sur les sociétés	16

Compte de résultat

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Produits d'exploitation	1 300 089	650 002
Autres achats et charges externes	(448 364)	(296 200)
Charges sociales	(248 702)	(136 164)
Impôts, taxes et versements assimilés	(75 548)	(23 699)
Salaires	(418 570)	(230 621)
Autres Charges	-	-
Dotation aux provisions	(4 315)	(1 554)
Charges d'exploitation	(1 195 500)	(688 238)
RESULTAT D'EXPLOITATION	104 589	(38 235)
Produits de participations	-	-
Autres produits financiers	-	-
Produits financiers	-	-
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	(2 442)	(1 886)
Charges financières	(2 442)	(1 886)
RESULTAT FINANCIER	(2 442)	(1 886)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	120 867	(40 121)
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges exeptionnelles sur opérations en capital	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE	102 147	(40 121)
IMPOT SUR LES SOCIETES	(15 506)	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	86 641	(40 121)

Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF

		31/12/2025			31/12/2024 (9 mois)
(en euros)	Notes	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles		10 406	4	10 402	19 214
Concessions, brevets, logiciels, valeurs similaires		-	-	-	-
Immobilisations en cours	7	-	-	-	19 214
Immobilisations incorporelles	8	10 406	4	10 402	
Immobilisations corporelles		12 160	5 438	6 721	8 501
Immobilisations corporelles	9	12 160	5 438	6 721	8 501
Immobilisations financières		12 000	-	12 000	68 800
Titres de participation	10	12 000	-	12 000	68 800
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		34 565	5 442	29 123	96 516
ACTIF CIRCULANT					
Créances	11	168	-	168	192
Disponibilités	11	890 805	-	890 805	472 187
TOTAL ACTIF CIRCULANT		890 973	-	890 973	472 378
TOTAL DE L'ACTIF		925 538	5 442	920 095	568 894

PASSIF

(en euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
		Note 7	Note 7
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	12	250 000	250 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		-	-
Réserve légale		-	-
Autres réserves		-	-
Report à nouveau	12	(40 121)	-
Acomptes dividende répartis		-	-
Résultat de l'exercice	12	86 641	(40 121)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		296 520	209 879
PROVISIONS			
Provision pour charges	13	346	81
TOTAL PROVISIONS		346	81
DETTES			
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14	350 270	167 771
Dettes fiscales et sociales	14	254 200	144 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14	2 960	18 720
Autres dettes	14	15 800	27 517
TOTAL DES DETTES		623 230	358 934
TOTAL DU PASSIF		920 095	568 894

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'Annexe au Bilan au 31 décembre 2025, dont le total est de 920 095 euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage un Bénéfice de 86 641 euros.

Cette présentation des chiffres en euros est susceptible de faire apparaître des écarts d'arrondi, au niveau des cumuls et des recoupements des postes du bilan ou du compte de résultat avec les différentes notes de l'annexe.

La société a été constituée le 5 avril 2024, elle est détenue à 100% par la société Etablissements Peugeot Frères.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 janvier au 31 décembre.

Les comptes de la société 1STKIND sont inclus dans les comptes consolidés du groupe Etablissements Peugeot Frères.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Acquisition de titres de participations

La société a procédé à la cession de titres de participations :

- LION I : 568 titres pour un montant de 56 800 euros à ces salariés.

Note 1 – Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC N°2022-06).

La société a appliqué pour la première fois le règlement ANC 2022-06 relatif aux états financiers, qui constitue un changement de méthode comptable. Cette première application entraîne principalement des modifications de présentation des comptes sociaux, notamment la mise à jour de la structure des états financiers et le reclassement de certains postes afin d'en améliorer la lisibilité.

La société a procédé à une analyse approfondie de la présentation de ses opérations concernant les titres de participation, conformément aux nouvelles dispositions relatives à la distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel. Cette revue a conduit au reclassement des produits et charges liés aux titres de participation du résultat exceptionnel vers le résultat courant, dès lors que ces opérations s'inscrivent dans la gestion normale du portefeuille d'immobilisations financières et ne relèvent pas d'événement majeur et inhabituel au sens du règlement. Ce reclassement constitue un changement de présentation sans impact sur le résultat net ni sur les capitaux propres. Il s'inscrit dans l'objectif général du règlement visant à améliorer la lisibilité et la comparabilité des états financiers. La méthode de base

retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après.

A. Immobilisations financières

Ce poste est constitué de titres de participation.

1. Titres de participation

Ils comprennent des titres de sociétés, dans lesquelles la participation peut être inférieure à 10 %, mais dont la permanence de la détention est jugée utile à la société pour des raisons de contrôle, stratégiques ou de gestion financière (placement de longue durée).

La valeur brute est constituée par le prix d'acquisition hors frais, ces derniers étant comptabilisés en charges de l'exercice, conformément à l'option du PCG (art. 213-8).

Évaluation

Les titres de participation sont évalués à leur prix d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si elle est inférieure.

Titres de participation non cotés

Pour les sociétés non cotées, la valorisation retenue se base sur des éléments connus en date de clôture, et ne tient pas compte d'éventuels événements postérieurs à la clôture qui pourraient venir impacter l'évaluation de l'actif sur les clôtures suivantes.

La valeur d'inventaire des titres des sociétés non cotées est déterminée selon les méthodes suivantes :

- les actifs dont l'acquisition est récente, en général moins d'un an, sont conservés à leur prix d'acquisition, sauf dans le cas où les variables économiques et financières de la société (exploitation, structure du bilan, liquidité,...) se sont significativement dégradées ;
- pour les autres sociétés non cotées, une valorisation est effectuée en utilisant, selon la nature de l'investissement, la méthode la plus adéquate permettant de donner une image fidèle de la société :
 - soit une actualisation de flux de trésorerie futurs ;
 - soit par référence à l'actif net réévalué notamment pour les sociétés possédant un patrimoine immobilier significatif ;
 - soit une référence à des transactions récentes et comparables pour autant qu'elles n'aient pas été effectuées de manière forcée dans des conditions de marché anormales ; il peut également être fait référence au multiple d'entrée de Peugeot Invest ou au multiple de sortie qui peut, le cas échéant, être prévu aux accords d'actionnaires signés par Peugeot Invest ;
 - à défaut et dans le cas où la valeur d'inventaire ne peut être évaluée de manière fiable et pertinente, une valorisation au coût historique est retenue sauf dans le cas où les variables économiques de la société se sont significativement dégradées ; la valorisation de l'actif en tient, alors, compte.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi déterminée est inférieure au prix d'acquisition.

B. Immobilisations incorporelles et corporelles

Il s'agit essentiellement de la détention de matériels informatiques.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées conformément aux dispositions du PCG. Les règles d'amortissements sont conformes aux dispositions du PCG.

Elles sont enregistrées à l'actif à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire.

La principale durée de vie retenue est :

- . Matériel informatique : 3 ans
- . Solution informatique : 7 ans

C. Emprunts et dettes financières divers

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés pour leur valeur nominale y compris les intérêts courus à la date de clôture.

D. Consolidation

Les comptes de la société 1STKIND sont consolidés selon la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe Etablissements Peugeot Frères.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Dénomination sociale et forme juridique	Etablissement Peugeot Frères
Siège social	66 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur seine
N° Siret	875 750 317
Capital social	10 839 200€
% de détention	100 %

Note 2 - Synthèse résultats analytiques de gestion par secteur d'activité

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Titres de participation	-	-
Activité financière et endettement	(2 442)	(1 886)
Administration générale	104 589	(38 235)
RESULTAT BRUT (avant IS)	102 147	(40 121)
Impôts sur les sociétés	(15 506)	-
RESULTAT NET	86 641	(40 121)

Note 3 - Résultat sur titres de participation

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Dividendes	-	-
Plus-values de cessions	-	-
Total des produits	-	-
Honoraires	-	-
Frais sur titres	-	-
Charges d'intérêts Equity Swap (1)	-	-
Total des charges	-	-
RESULTAT BRUT	-	-
Provisions constituées (-)	-	-
reprises (+)	-	-
RESULTAT	-	-

Note 4 - Résultat sur activité financière et endettement

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Total des produits	-	-
Intérêts sur avance en compte courant EPF	(2 442,43)	(1 885,81)
Total des charges	(2 442,43)	(1 885,81)
RESULTAT	(2 442,43)	(1 885,81)

Note 5 - Résultat sur administration générale

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Commission de gestion- Lion I	1 300 000	650 000
Divers- gestion courante	89	2
Total des produits	1 300 089	650 002
Prestations de services- EPF	(315 465)	(135 822)
Personnel	(667 273)	(366 785)
Autres charges externes	(114 179)	(161 932)
Impôts et taxes	(75 548)	(23 699)
Dotations et Amortissements	(4 315)	-
VCEA	(18 720)	-
Total des charges	(1 195 500)	(688 238)
RESULTAT	104 589	(38 235)

Note 6 - Impôt sur les sociétés

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Impôt dû au titre de l'exercice	(15 506)	-
Impôt sur exercice antérieur	-	-
RÉSULTAT	(15 506)	-

Note 7 - Immobilisations incorporelles en cours

7.1 - Situation au 31 décembre 2025

Désignation	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Exercice précédent
(en euros)				
Licence informatique	-	-	-	19 214
Total Immobilisations incorporelles	-	-	-	19 214

Au 31 décembre 2025, les immobilisations incorporelles en cours ont été activées conformément aux règles comptables en vigueur.

7.2 - Mouvements de l'exercice

Désignation	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
(en euros)				
Licence informatique	19 214	28 631	47 846	-
Total Immobilisations incorporelles	19 214	28 631	47 846	-

Un projet de développement de logiciel, comptabilisé pour 18 720 € en immobilisations en cours au 31 décembre 2024, a fait l’objet d’un abandon au cours de l’exercice. En conséquence, l’ensemble des dépenses précédemment engagées sur ce projet a été constaté en charges de l’exercice, aucune immobilisation n’étant maintenue à l’actif.

Note 8 - Immobilisations incorporelles

8.1 - Situation au 31 décembre 2025

Désignation	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Exercice précédent
(en euros)				
Solution informatique	10 406	(4)	10 402	
Total Immobilisations incorporelles	10 406	(4)	10 402	-

Au 31 décembre 2025, les immobilisations incorporelles en cours ont été activées conformément aux règles comptables en vigueur. Elles comprennent des dépenses liées à la mise en production du nouveau logiciel comptable. Un projet de développement logiciel a fait l’objet d’un abandon au cours de l’exercice. En conséquence, l’ensemble des dépenses précédemment engagées sur ce projet a été constaté en charges de l’exercice, aucune immobilisation n’étant maintenue à l’actif.

8.2 - Mouvements de l'exercice

Désignation	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
(en euros)				
Licence informatique	-	10 406	-	10 406
Total Immobilisations incorporelles	-	10 406	-	10 406

8.3 - Variation des amortissements

Désignation	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
(en euros)				
Licence informatique		4	-	4
Total Immobilisations corporelles	-	4	-	4

Note 9 - Immobilisations corporelles

9.1 - Situation au 31 décembre 2025

Désignation <i>(en euros)</i>	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Exercice précédent
Matériel informatique	12 160	(5 438)	6 721	9 974
Total Immobilisations corporelles	12 160	(5 438)	6 721	9 974

9.2 - Mouvements de l'exercice

Désignation <i>(en euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Matériel informatique	9 974	2 185	-	12 160
Total Immobilisations corporelles	9 974	2 185	-	12 160

9.3 - Variation des amortissements

Désignation <i>(en euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Matériel informatique	1 473	3 965	-	5 438
Total Immobilisations corporelles	1 473	3 965	-	5 438

Note 10 - Immobilisations financières

10.1 - Situation au 31 décembre 2025

10.1 - Situation au 31 décembre 2025		Nombre	Taux de	Prix de revient		Évaluation au 31 décembre 2025		Dépréciation latente provisionnée	Valeur nette au bilan
(en euros)	Contrôle		Prix unitaire	Global	Prix unitaire	Global			
Titres de Participations									
Lion I	120	0,09%	100,00	12 000	100	12 000	-	12 000	
Total titres de participations	120	0,09%		12 000		12 000	-	12 000	

10.2 - Mouvements de l'exercice

	Au début de l'exercice		Entrées		Sorties		À la fin de l'exercice	
	Nombre	Valeur brute	Nombre	Valeur brute	Nombre	Valeur brute	Nombre	Valeur brute
Titres de Participations								
Lion I	688	68 800			(568)	(56 800)	120	12 000
Total titres de participations		68 800	-	-	(568)	(56 800)	120	12 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		68 800	-	-	(568)	(56 800)	120	12 000

Note 11 - Actif circulant

	31/12/2025			31/12/2024 (9 mois)
(en euros)	Montant brut	Provisions pour dépréciation	Montant net	
Créances				
Créances	168	-	168	192
Disponibilités				
HSBC	853 800	-	853 800	472 187
SG	37 005		37 005	
TOTAL	890 973	-	890 973	472 378

Note 12 - Capitaux propres

12.1 - Composition du capital social

<i>(en valeur)</i>	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Capital social au début de l'exercice	250 000	-
Mouvements de l'exercice	-	250 000
Capital social à la fin de l'exercice	250 000	250 000

Au 31 décembre 2025, le capital social de la société 1STKIND se compose de 2 500 actions intégralement libérées, d'une valeur nominale de 100 €. Etablissement Peugeot Frères détient 2 500 actions.

12.2 - Variation des capitaux propres

	Solde au 31/12/2024	Décision d'affectation AG du 28/05/2025	Variation du capital	Autres mouvements de l'exercice	31/12/2025
<i>(en euros)</i>					
Capital social	250 000	-	-	-	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-	(40 121)	-	-	(40 121)
Résultat de l'exercice	(40 121)	40 121	-	86 641	86 641
TOTAL	209 879	-	-	86 641	296 520

Note 13 - Provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
(en euros)					
À L'ACTIF					
Provisions pour dépréciation	-	-	-	-	-
Total provisions actif	-	-	-	-	-
AU PASSIF	81,00	-	-	(81)	-
Provisions pour risques et charges (1)	81,00	346,00	-	(81)	346,00
Total provisions passif	81,00	346,00	0,00	-81,00	346,00
(1) Provision pour indemnité de fin de carrière et médaille du travail					

Note 14 - Dettes

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Emprunts et dettes financières divers		
Avances en comptes courants EPF	-	
Dettes fiscales et sociales	254 200	144 926
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 768	23 597
Intéressement	42 116	11 500
Congés & primes à payer	177 315	109 829
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	350 270	167 771
Prestations de services	329 480	136 317
Honoraire recrutement	-	14 040
Honoraire commissaire aux comptes	9 792	9 600
Ordinateur	-	2 185
Divers	10 998	5 629
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 960	18 720
Immobilisation incorporelle en cours		18 720
Fournisseurs d'immobilisations	2 960	
Autres dettes	15 800	27 517
Personnel	-	1 778
Charges à payer	-	25 739
Impôts sur les sociétés	15 506	
CET	294	
TOTAL DETTES	623 230	358 934

Note 15 - Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

Note 16 - Litiges

Il n'existe pas de litige en cours connu.

Note 17 Engagement hors bilan

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

La société 1st Kind bénéficie d'un engagement d'investissement consenti par Etablissements Peugeot Frères, correspondant à la mise à disposition d'une enveloppe d'investissement en capital-risque d'un montant maximum de 50 000 000 €.

Cet engagement, mis en place en juin 2023, ne comporte pas de date d'échéance déterminée. Les investissements réalisés dans ce cadre sont effectués hors frais de fonctionnement. Ces derniers sont facturés en sus à hauteur de 2,6 % par an de l'engagement, soit 1,3 M€ par an.

Annexe 1 - Résultat fiscal

(en euros)

Résultat net comptable	86 641
Réintégrations	-
Impôts sur les sociétés de l'exercice	15 506
Amendes et pénalités	-
Provision non déductible sur titres de participation	-
Jetons de présence non déductibles	
TOTAL	15 506
Déductions	
Produits des filiales	
. Dividende Stellantis (régime mère-fille)	-
- A déduire quote-part de frais et charges 5 %	-
Frais d'acquisition titre de participation déductibles sur 5 ans	-
TOTAL	-
RESULTAT FISCAL	102 147

Annexe 2 - Impôt sur les sociétés

Impôt à 25%			
- Résultat fiscal au 31/12/2025	102 147		
- Déficit antérieur imputable	(40 121)		
- Impôt brut :	62 026	15 506	
- Impôt dû			15 506
Contribution sociale de 3,30 %			
- IS de l'exercice	15 506		
- Abattement	(763 000)		
	(747 494)		
- Contribution			-
Impôt total			15 506
Acomptes versés			-
Impôt restant à payer (+) Excédent de versement à encaisser (-)			15 506

1ST KIND

Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €
Siège social : 66 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine
927 604 926 R.C.S. Nanterre
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
et le trente juin, à onze heures,

La société **Etablissements Peugeot Frères**, société anonyme au capital de 10.839.200 €, dont le siège social est situé 66 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine, identifiée sous le numéro 875 750 317 RCS Nanterre, représentée par son Directeur Général, Monsieur Nicolas Huet,

associée unique de la Société, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société (l' « **Associé Unique** »),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- le texte des décisions.

et après avoir noté que la société Grant Thornton, Commissaire aux comptes de la Société, a été dûment informée des décisions à prendre par l'Associé unique

a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, faisant ressortir un bénéfice de 86 641 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique prend acte qu'il n'y a pas de dépenses, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, non admises en charges déductibles pour la détermination de l'impôt sur les sociétés pour l'exercice 2025.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter comme suit le résultat :

qui s'élève à	86 641 €
diminué du report à nouveau antérieur	(40 121) €
soit un montant disponible de	46 520 €
à la réserve légale	25 000 €
aux autres réserves	0 €
et le solde au report à nouveau, soit	21 520 €

L'Associé Unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende depuis la constitution de la Société, l'exercice 2025 étant le second exercice de la Société.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de l'absence de conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclue au cours de l'exercice 2025.

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 alinéa 3 du Code de commerce, il en sera porté mention au registre des décisions par la retranscription du présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes pour accomplir toutes formalités requises par la loi et les règlements.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique.

Signé par :

 B755CC20864A460...

Etablissements Peugeot Frères
 Associé Unique
 Représenté par Nicolas Huet

1ST KIND

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Grant Thornton SAS

SAS d'Expertise Comptable et de

Commissariat aux Comptes

29 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine

1ST KIND

Société par actions simplifiée
66 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **Exercice clos le 31 décembre 2025**

A l'associé unique de la société 1ST KIND

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1ST KIND relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la section « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 à la modernisation des états financiers, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Président, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par le Président de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 29 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton SAS

Membre français de Grant Thornton International



Vianney Martin

Associé



Comptes sociaux

01/01/2025-31/12/2025

Sommaire



Comptes au 31 décembre 2025

Compte de résultat	2
Bilan	3

Notes annexes

Généralité	Note 1 - Règles et méthodes comptables	4/5
Résultat	Note 2 - Synthèse résultats analytiques de gestion par secteur d'activité	6
	Note 3 - Résultat sur titres de participation	6
	Note 4 - Résultat sur activité financière et endettement	6
	Note 5 - Résultat sur administration générale	7
	Note 6 - Impôt sur les sociétés	7
Bilan	Note 7- Immobilisations incorporelles en-cours	8
	Note 8- Immobilisations incorporelles	9
	Note 9 - Immobilisations corporelles	10
	Note 10 - Immobilisations financières	11
	Note 11 - Actif circulant	11
	Note 12 - Capitaux propres	12
	Note 13 - Provisions	13
	Note 14 - Dettes	13
	Note 15 - Évènements postérieurs à la clôture	13
	Note 16 - Litiges	13
	Note 17 - Engagements hors bilan	14
Annexes	Annexe 1 - Résultat fiscal	15
	Annexe 2 - Impôt sur les sociétés	16

Compte de résultat

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Produits d'exploitation	1 300 089	650 002
Autres achats et charges externes	(448 364)	(296 200)
Charges sociales	(248 702)	(136 164)
Impôts, taxes et versements assimilés	(75 548)	(23 699)
Salaires	(418 570)	(230 621)
Autres Charges	-	-
Dotation aux provisions	(4 315)	(1 554)
Charges d'exploitation	(1 195 500)	(688 238)
RESULTAT D'EXPLOITATION	104 589	(38 235)
Produits de participations	-	-
Autres produits financiers	-	-
Produits financiers	-	-
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	(2 442)	(1 886)
Charges financières	(2 442)	(1 886)
RESULTAT FINANCIER	(2 442)	(1 886)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	120 867	(40 121)
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges exeptionnelles sur opérations en capital	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
RESULTAT BRUT DE L'EXERCICE	102 147	(40 121)
IMPOT SUR LES SOCIETES	(15 506)	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	86 641	(40 121)

Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF

		31/12/2025			31/12/2024 (9 mois)
(en euros)	Notes	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles		10 406	4	10 402	19 214
Concessions, brevets, logiciels, valeurs similaires		-	-	-	-
Immobilisations en cours	7	-	-	-	19 214
Immobilisations incorporelles	8	10 406	4	10 402	
Immobilisations corporelles		12 160	5 438	6 721	8 501
Immobilisations corporelles	9	12 160	5 438	6 721	8 501
Immobilisations financières		12 000	-	12 000	68 800
Titres de participation	10	12 000	-	12 000	68 800
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		34 565	5 442	29 123	96 516
ACTIF CIRCULANT					
Créances	11	168	-	168	192
Disponibilités	11	890 805	-	890 805	472 187
TOTAL ACTIF CIRCULANT		890 973	-	890 973	472 378
TOTAL DE L'ACTIF		925 538	5 442	920 095	568 894

PASSIF

(en euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
CAPITAUX PROPRES		Note 7	Note 7
Capital social	12	250 000	250 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		-	-
Réserve légale		-	-
Autres réserves		-	-
Report à nouveau	12	(40 121)	-
Acomptes dividende répartis		-	-
Résultat de l'exercice	12	86 641	(40 121)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		296 520	209 879
PROVISIONS			
Provision pour charges	13	346	81
TOTAL PROVISIONS		346	81
DETTES			
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14	350 270	167 771
Dettes fiscales et sociales	14	254 200	144 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14	2 960	18 720
Autres dettes	14	15 800	27 517
TOTAL DES DETTES		623 230	358 934
TOTAL DU PASSIF		920 095	568 894

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'Annexe au Bilan au 31 décembre 2025, dont le total est de 920 095 euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage un Bénéfice de 86 641 euros.

Cette présentation des chiffres en euros est susceptible de faire apparaître des écarts d'arrondi, au niveau des cumuls et des recoupements des postes du bilan ou du compte de résultat avec les différentes notes de l'annexe.

La société a été constituée le 5 avril 2024, elle est détenue à 100% par la société Etablissements Peugeot Frères.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 janvier au 31 décembre.

Les comptes de la société 1STKIND sont inclus dans les comptes consolidés du groupe Etablissements Peugeot Frères.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Acquisition de titres de participations

La société a procédé à la cession de titres de participations :

- LION I : 568 titres pour un montant de 56 800 euros à ces salariés.

Note 1 – Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC N°2022-06).

La société a appliqué pour la première fois le règlement ANC 2022-06 relatif aux états financiers, qui constitue un changement de méthode comptable. Cette première application entraîne principalement des modifications de présentation des comptes sociaux, notamment la mise à jour de la structure des états financiers et le reclassement de certains postes afin d'en améliorer la lisibilité.

La société a procédé à une analyse approfondie de la présentation de ses opérations concernant les titres de participation, conformément aux nouvelles dispositions relatives à la distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel. Cette revue a conduit au reclassement des produits et charges liés aux titres de participation du résultat exceptionnel vers le résultat courant, dès lors que ces opérations s'inscrivent dans la gestion normale du portefeuille d'immobilisations financières et ne relèvent pas d'événement majeur et inhabituel au sens du règlement. Ce reclassement constitue un changement de présentation sans impact sur le résultat net ni sur les capitaux propres. Il s'inscrit dans l'objectif général du règlement visant à améliorer la lisibilité et la comparabilité des états financiers. La méthode de base

retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après.

A. Immobilisations financières

Ce poste est constitué de titres de participation.

1. Titres de participation

Ils comprennent des titres de sociétés, dans lesquelles la participation peut être inférieure à 10 %, mais dont la permanence de la détention est jugée utile à la société pour des raisons de contrôle, stratégiques ou de gestion financière (placement de longue durée).

La valeur brute est constituée par le prix d'acquisition hors frais, ces derniers étant comptabilisés en charges de l'exercice, conformément à l'option du PCG (art. 213-8).

Évaluation

Les titres de participation sont évalués à leur prix d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si elle est inférieure.

Titres de participation non cotés

Pour les sociétés non cotées, la valorisation retenue se base sur des éléments connus en date de clôture, et ne tient pas compte d'éventuels événements postérieurs à la clôture qui pourraient venir impacter l'évaluation de l'actif sur les clôtures suivantes.

La valeur d'inventaire des titres des sociétés non cotées est déterminée selon les méthodes suivantes :

- les actifs dont l'acquisition est récente, en général moins d'un an, sont conservés à leur prix d'acquisition, sauf dans le cas où les variables économiques et financières de la société (exploitation, structure du bilan, liquidité,...) se sont significativement dégradées ;
- pour les autres sociétés non cotées, une valorisation est effectuée en utilisant, selon la nature de l'investissement, la méthode la plus adéquate permettant de donner une image fidèle de la société :
 - soit une actualisation de flux de trésorerie futurs ;
 - soit par référence à l'actif net réévalué notamment pour les sociétés possédant un patrimoine immobilier significatif ;
 - soit une référence à des transactions récentes et comparables pour autant qu'elles n'aient pas été effectuées de manière forcée dans des conditions de marché anormales ; il peut également être fait référence au multiple d'entrée de Peugeot Invest ou au multiple de sortie qui peut, le cas échéant, être prévu aux accords d'actionnaires signés par Peugeot Invest ;
 - à défaut et dans le cas où la valeur d'inventaire ne peut être évaluée de manière fiable et pertinente, une valorisation au coût historique est retenue sauf dans le cas où les variables économiques de la société se sont significativement dégradées ; la valorisation de l'actif en tient, alors, compte.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi déterminée est inférieure au prix d'acquisition.

B. Immobilisations incorporelles et corporelles

Il s'agit essentiellement de la détention de matériels informatiques.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées conformément aux dispositions du PCG. Les règles d'amortissements sont conformes aux dispositions du PCG.

Elles sont enregistrées à l'actif à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire.

La principale durée de vie retenue est :

- . Matériel informatique : 3 ans
- . Solution informatique : 7 ans

C. Emprunts et dettes financières divers

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés pour leur valeur nominale y compris les intérêts courus à la date de clôture.

D. Consolidation

Les comptes de la société 1STKIND sont consolidés selon la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe Etablissements Peugeot Frères.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

Dénomination sociale et forme juridique	Etablissement Peugeot Frères
Siège social	66 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur seine
N° Siret	875 750 317
Capital social	10 839 200€
% de détention	100 %

Note 2 - Synthèse résultats analytiques de gestion par secteur d'activité

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Titres de participation	-	-
Activité financière et endettement	(2 442)	(1 886)
Administration générale	104 589	(38 235)
RESULTAT BRUT (avant IS)	102 147	(40 121)
Impôts sur les sociétés	(15 506)	-
RESULTAT NET	86 641	(40 121)

Note 3 - Résultat sur titres de participation

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Dividendes	-	-
Plus-values de cessions	-	-
Total des produits	-	-
Honoraires	-	-
Frais sur titres	-	-
Charges d'intérêts Equity Swap (1)	-	-
Total des charges	-	-
RESULTAT BRUT	-	-
Provisions constituées (-)	-	-
reprises (+)	-	-
RESULTAT	-	-

Note 4 - Résultat sur activité financière et endettement

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Total des produits	-	-
Intérêts sur avance en compte courant EPF	(2 442,43)	(1 885,81)
Total des charges	(2 442,43)	(1 885,81)
RESULTAT	(2 442,43)	(1 885,81)

Note 5 - Résultat sur administration générale

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Commission de gestion- Lion I	1 300 000	650 000
Divers- gestion courante	89	2
Total des produits	1 300 089	650 002
Prestations de services- EPF	(315 465)	(135 822)
Personnel	(667 273)	(366 785)
Autres charges externes	(114 179)	(161 932)
Impôts et taxes	(75 548)	(23 699)
Dotations et Amortissements	(4 315)	-
VCEA	(18 720)	-
Total des charges	(1 195 500)	(688 238)
RESULTAT	104 589	(38 235)

Note 6 - Impôt sur les sociétés

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Impôt dû au titre de l'exercice	(15 506)	-
Impôt sur exercice antérieur	-	-
RÉSULTAT	(15 506)	-

Note 7 - Immobilisations incorporelles en cours

7.1 - Situation au 31 décembre 2025

Désignation	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Exercice précédent
(en euros)				
Licence informatique		-	-	19 214
Total Immobilisations incorporelles		-	-	19 214

Au 31 décembre 2025, les immobilisations incorporelles en cours ont été activées conformément aux règles comptables en vigueur.

7.2 - Mouvements de l'exercice

Désignation	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
(en euros)				
Licence informatique	19 214	28 631	47 846	-
Total Immobilisations incorporelles	19 214	28 631	47 846	-

Un projet de développement de logiciel, comptabilisé pour 18 720 € en immobilisations en cours au 31 décembre 2024, a fait l’objet d’un abandon au cours de l’exercice. En conséquence, l’ensemble des dépenses précédemment engagées sur ce projet a été constaté en charges de l’exercice, aucune immobilisation n’étant maintenue à l’actif.

Note 8 - Immobilisations incorporelles

8.1 - Situation au 31 décembre 2025

Désignation	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Exercice précédent
(en euros)				
Solution informatique	10 406	(4)	10 402	
Total Immobilisations incorporelles	10 406	(4)	10 402	-

Au 31 décembre 2025, les immobilisations incorporelles en cours ont été activées conformément aux règles comptables en vigueur. Elles comprennent des dépenses liées à la mise en production du nouveau logiciel comptable. Un projet de développement logiciel a fait l’objet d’un abandon au cours de l’exercice. En conséquence, l’ensemble des dépenses précédemment engagées sur ce projet a été constaté en charges de l’exercice, aucune immobilisation n’étant maintenue à l’actif.

8.2 - Mouvements de l'exercice

Désignation	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
(en euros)				
Licence informatique	-	10 406	-	10 406
Total Immobilisations incorporelles	-	10 406	-	10 406

8.3 - Variation des amortissements

Désignation	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
(en euros)				
Licence informatique		4	-	4
Total Immobilisations corporelles	-	4	-	4

Note 9 - Immobilisations corporelles

9.1 - Situation au 31 décembre 2025

Désignation <i>(en euros)</i>	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Exercice précédent
Matériel informatique	12 160	(5 438)	6 721	9 974
Total Immobilisations corporelles	12 160	(5 438)	6 721	9 974

9.2 - Mouvements de l'exercice

Désignation <i>(en euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Matériel informatique	9 974	2 185	-	12 160
Total Immobilisations corporelles	9 974	2 185	-	12 160

9.3 - Variation des amortissements

Désignation <i>(en euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Matériel informatique	1 473	3 965	-	5 438
Total Immobilisations corporelles	1 473	3 965	-	5 438

Note 10 - Immobilisations financières

10.1 - Situation au 31 décembre 2025

10.1 - Situation au 31 décembre 2025		Nombre	Taux de	Prix de revient		Évaluation au 31 décembre 2025		Dépréciation latente provisionnée	Valeur nette au bilan
(en euros)	Contrôle		Prix unitaire	Global	Prix unitaire	Global			
Titres de Participations									
Lion I	120	0,09%	100,00	12 000	100	12 000	-	12 000	
Total titres de participations	120	0,09%		12 000		12 000	-	12 000	

10.2 - Mouvements de l'exercice

	Au début de l'exercice		Entrées		Sorties		À la fin de l'exercice	
	Nombre	Valeur brute	Nombre	Valeur brute	Nombre	Valeur brute	Nombre	Valeur brute
Titres de Participations								
Lion I	688	68 800			(568)	(56 800)	120	12 000
Total titres de participations		68 800	-	-	(568)	(56 800)	120	12 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		68 800	-	-	(568)	(56 800)	120	12 000

Note 11 - Actif circulant

	31/12/2025			31/12/2024 (9 mois)
(en euros)	Montant brut	Provisions pour dépréciation	Montant net	
Créances				
Créances	168	-	168	192
Disponibilités				
HSBC	853 800	-	853 800	472 187
SG	37 005		37 005	
TOTAL	890 973	-	890 973	472 378

Note 12 - Capitaux propres

12.1 - Composition du capital social

<i>(en valeur)</i>	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Capital social au début de l'exercice	250 000	-
Mouvements de l'exercice	-	250 000
Capital social à la fin de l'exercice	250 000	250 000

Au 31 décembre 2025, le capital social de la société 1STKIND se compose de 2 500 actions intégralement libérées, d'une valeur nominale de 100 €.
Etablissement Peugeot Frères détient 2 500 actions.

12.2 - Variation des capitaux propres

<i>(en euros)</i>	Solde au 31/12/2024	Décision d'affectation AG du 28/05/2025	Variation du capital	Autres mouvements de l'exercice	31/12/2025
Capital social	250 000	-	-	-	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-	(40 121)	-	-	(40 121)
Résultat de l'exercice	(40 121)	40 121	-	86 641	86 641
TOTAL	209 879	-	-	86 641	296 520

Note 13 - Provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
(en euros)					
À L'ACTIF					
Provisions pour dépréciation	-	-	-	-	-
Total provisions actif	-	-	-	-	-
AU PASSIF	81,00	-	-	(81)	-
Provisions pour risques et charges (1)	81,00	346,00	-	(81)	346,00
Total provisions passif	81,00	346,00	0,00	-81,00	346,00
(1) Provision pour indemnité de fin de carrière et médaille du travail					

Note 14 - Dettes

(en euros)	31/12/2025	31/12/2024 (9 mois)
Emprunts et dettes financières divers		
Avances en comptes courants EPF	-	
Dettes fiscales et sociales	254 200	144 926
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 768	23 597
Intéressement	42 116	11 500
Congés & primes à payer	177 315	109 829
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	350 270	167 771
Prestations de services	329 480	136 317
Honoraire recrutement	-	14 040
Honoraire commissaire aux comptes	9 792	9 600
Ordinateur	-	2 185
Divers	10 998	5 629
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 960	18 720
Immobilisation incorporelle en cours		18 720
Fournisseurs d'immobilisations	2 960	
Autres dettes	15 800	27 517
Personnel	-	1 778
Charges à payer	-	25 739
Impôts sur les sociétés	15 506	
CET	294	
TOTAL DETTES	623 230	358 934

Note 15 - Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

Note 16 - Litiges

Il n'existe pas de litige en cours connu.

Note 17 Engagement hors bilan

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

La société 1st Kind bénéficie d'un engagement d'investissement consenti par Etablissements Peugeot Frères, correspondant à la mise à disposition d'une enveloppe d'investissement en capital-risque d'un montant maximum de 50 000 000 €.

Cet engagement, mis en place en juin 2023, ne comporte pas de date d'échéance déterminée. Les investissements réalisés dans ce cadre sont effectués hors frais de fonctionnement. Ces derniers sont facturés en sus à hauteur de 2,6 % par an de l'engagement, soit 1,3 M€ par an.

Annexe 1 - Résultat fiscal

(en euros)

Résultat net comptable	86 641
Réintégrations	-
Impôts sur les sociétés de l'exercice	15 506
Amendes et pénalités	-
Provision non déductible sur titres de participation	-
Jetons de présence non déductibles	
TOTAL	15 506
Déductions	
Produits des filiales	
. Dividende Stellantis (régime mère-fille)	-
- A déduire quote-part de frais et charges 5 %	-
Frais d'acquisition titre de participation déductibles sur 5 ans	-
TOTAL	-
RESULTAT FISCAL	102 147

Annexe 2 - Impôt sur les sociétés

Impôt à 25%			
- Résultat fiscal au 31/12/2025	102 147		
- Déficit antérieur imputable	(40 121)		
- Impôt brut :	62 026	15 506	
- Impôt dû			15 506
Contribution sociale de 3,30 %			
- IS de l'exercice	15 506		
- Abattement	(763 000)		
	(747 494)		
- Contribution			-
Impôt total			15 506
Acomptes versés			-
Impôt restant à payer (+) Excédent de versement à encaisser (-)			15 506